

Bilan des activités 2013

Présentation de l'organisme

Fibres Internet Laurentides est un organisme à but non lucratif créé par le conseil des maires de la MRC des Laurentides en 2005. Sa mission est de rendre accessible un service Internet haute vitesse dans les secteurs du territoire de la MRC des Laurentides non couverts afin de contribuer au développement économique, culturel et social.

Objectifs et orientations

Sur la base d'une étude de couverture, d'un plan d'affaires et d'un plan financier triennal, le conseil d'administration de Fibres Internet Laurentides a décidé en décembre 2012 de mettre les moyens nécessaires à la réussite de la mission de l'organisme. À cet effet, une entente a été signée avec la MRC des Laurentides afin de conclure les modalités pour affecter les ressources nécessaires, notamment à la gestion et la coordination des opérations.

Les différentes étapes

L'administration

Sur la base de cette entente, l'année débute par la mise à jour du volet administratif et légal de l'organisme. Cette opération a permis de mettre à jour et de consolider les règlements de l'organisme et de rédiger et réviser les diverses ententes. Par la suite, des appels d'offres ont été effectués pour assurer le volet administratif et financier de l'organisme et le second, le volet technique et le service à la clientèle. Afin d'assurer une meilleure visibilité, le site Internet (www.filau.com) a complètement été modifié en y intégrant les cartes de couvertures. De nouveaux services (Forfait Affaires PLUS et forfait saisonnier) ont été offerts à notre clientèle.

Les opérations

Des procédures écrites destinées à mettre en place les outils nécessaires pour assurer un fonctionnement autonome de l'organisme avec nos fournisseurs de services et les municipalités desservies ont permis à l'organisme de satisfaire la clientèle tant au niveau technique que qualité de service. Cette stabilité de service a contribué à une augmentation significative du nombre de clients en 2013 passant de 199 à 339 clients.

Le financement

L'affectation d'une ressource a également permis de constituer les dossiers nécessaires à plusieurs demandes de subvention au programme provincial *Communautés rurales branchées*. Ainsi, les demandes pour couvrir les territoires non desservis à Saint-Faustin-Lac-Carré et à Amherst ont obtenu au mois d'août le financement totalisant 75 000 \$ nécessaires aux installations d'infrastructures. Les travaux sont effectués à 80 % et permettent de couvrir plus de 90 % des secteurs visés. De plus, une subvention de 61 000 \$ a également été attribuée en novembre 2013 afin de couvrir le Lac Labelle après avoir été refusée plus tôt dans l'année.

Conclusion :

L'année 2013 a été un gros travail de planification, de coordination et de gestion afin d'assurer la mise en route de l'organisme qui a périclité pendant plusieurs années, faute de stabilité. Le conseil d'administration dispose dorénavant d'un tableau de bord mensuel lui permettant de suivre régulièrement les investissements réalisés.

L'année 2014 s'annonce dans la continuité en obtenant le résultat des investissements réalisés par une augmentation significative du nombre de clients. FILAU continue sa mission afin d'assurer une couverture internet haute vitesse du territoire et devrait obtenir le financement pour le projet de Montcalm, Barkmere et Ivry.

Document réalisé par Pascal Bader